

**ABONNEMENT.**  
 Un an, 30 fr.  
 Six mois, 18 fr.  
 Trois mois, 10 fr.  
 En avant.  
 On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 A EWIG,  
 Rue Fiechter, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.  
 Réclamations, 30  
 Faits divers, 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 Chez M. HAVAS-LAFITTE et Cie,  
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
 30 Novembre 1878.

## Chronique générale.

La mise en accusation de MM. les ducs de Broglie et Decazes ainsi que de M. de Fourtou serait le triomphe du parti radical en France, dans le moment même où, pour conjurer l'esprit révolutionnaire, tous les souverains de l'Europe sentent le besoin de s'unir et de former une Sainte-Alliance contre le socialisme assassin. On comprend l'effet que produirait en Europe ce nouveau défi de la Révolution française n'admettant plus qu'on puisse la combattre et voulant triompher par *fas et ne fas*.

On dit même que celui qui, dans un intérêt que l'on comprend et pour achever par la République radicale la ruine de la France, avait si puissamment soutenu les républicains contre les conservateurs dans la lutte électorale du 4 octobre, commence à s'effrayer lui-même du mal qu'il a fait, et en voit le châtiement dans les crimes de Hœdel, de Nobiling, de Monchasi et de Passavanti. Il entendrait, assure-t-on, que les mesures rigoureuses qu'il prend contre les socialistes fussent imitées en Espagne, en Italie, en Suisse et même en France. Le ministère français serait donc mis en demeure de contenir l'esprit révolutionnaire qui travaille notre pays comme les autres. La République, si elle veut vivre, n'a donc qu'à se bien tenir et à se garder de fournir un prétexte à des querelles d'Allemand, qui pour cette fois auraient pour elles le droit et l'assentiment de l'Europe.

Mais, nous le répétons, il y a si peu d'idées gouvernementales dans cette majorité sortie d'un flot populaire, qu'on peut s'attendre à tout, et qu'on doit d'avance se résigner à tout.

## RÉUNION DES GAUCHES.

Cent députés à peine étaient présents à la dernière réunion plénière, car on n'avait pas eu le temps de prévenir tout le monde. Ils se sont occupés de plusieurs questions brûlantes : de la mise en accusation du 16 Mai, de la lettre du comte de Chambord, du futur préfet de la Seine et des élections sénatoriales.

Sur la question de la mise en accusation, M. Gambetta s'est empressé d'étouffer la discussion en déclarant que la commission d'enquête n'ayant pas terminé son rapport, il fallait attendre le dépôt de ce document avant d'arrêter le parti à prendre.

En ce qui concerne la lettre de Frohsdorff, quelques membres se sont plaints de ce que le gouvernement n'en eût pas empêché la publicité.

A propos de la future révocation de M. Ferdinand Duval, les amis de M. Léon Renault ayant proposé sa réintégration à la préfecture de la Seine, M. Gambetta a froncé les sourcils en disant que cette candidature serait un acte d'hostilité contre le Maréchal et qu'il s'y opposait formellement.

La grosse affaire des élections sénatoriales est venue ensuite. Il paraît que les renseignements communiqués par les comités locaux ne sont pas des plus rassurants. Les souscriptions ne marchent point ; et, en outre, des dissentiments se sont élevés en beaucoup d'endroits sur le choix des candidatures, de telle sorte que les comités locaux sont obligés de réclamer l'intervention du comité central de Paris.

Après la communication de ces nouvelles, et comme conséquence, une importante décision a été prise :

Aussitôt le budget voté, la clôture de la session sera prononcée, afin que sénateurs et députés puissent aller se livrer immédiatement à la propagande électorale.

M. Waddington et M. Dufaure, très-vivement soutenus par le Maréchal, l'emportent pour la question de l'ambassade de Madrid :

le candidat de Gambetta, M. le duc de Choiseul-Praslin, ne sera pas envoyé, et M. le comte de Chaudordy reste à son poste.

MM. André, sénateur de la Charente, Chevaudier de Valdrôme, ancien ministre, et de Saint-Paul, ancien député de l'Arriège, sont morts cette semaine à quelques heures d'intervalle.

Pour les deux premiers, les journaux avaient annoncé leur mort avant même qu'elle ne fût consommée.

M. Gambetta, la chose était prévue, est élu président de la commission nommée pour l'examen des conventions avec la compagnie du chemin de fer du Nord.

## LA CHAMBRE A DÉSOBÉI.

M. Gambetta, protecteur de M. de Marcère, n'aime pas qu'un député de la droite vienne demander des explications au ministre sur la conduite des fonctionnaires marcériens-gambettistes.

L'autre jour, M. Gambetta voulait empêcher M. de Breteuil de prendre la parole. Battu par une majorité considérable composée de la droite et de l'extrême-gauche, battu et pas content, le Génois, après avoir interpellé la Chambre avec de grands gestes et une mauvaise humeur évidente, lui a fait donner cette leçon par la *Republique française* :

« La Chambre, qui n'a pas de temps à perdre, en attendant perdu hier plus qu'il n'aurait fallu. La faute en est surtout à M. de Kerjégu, député du Finistère, et à M. de Breteuil, député des Hautes-Pyrénées ; mais elle est aussi un peu à la Chambre elle-même. Après avoir entendu M. de Kerjégu, il eût été vraiment facile de dire à M. de Breteuil : C'est assez pour aujourd'hui ! Elle n'a pas osé le lui dire à voix haute et

claire, ce qui aurait bien mieux valu. Il en est résulté que la discussion du budget a été soudain, et de la façon la plus sottise, interrompue par un petit débat tout à fait oiseux. »

« Sotte » la Chambre !  
 De grâce, monsieur Gambetta, calmez-vous. La Chambre sera désormais plus sage, elle ne vous désobéira plus.

## LE MAÎTRE DE LA FRANCE.

L'Assemblée nationale, dans un récent article, soutenait que les républicains rendaient involontairement hommage à la Monarchie, c'est-à-dire à l'unité gouvernementale en personnifiant tout leur parti dans un seul homme.

Cette idée se retrouve développée dans le remarquable article d'un journal jusqu'ici assez indulgent pour la République et les républicains.

« La France s'ennuie, dit la *Liberté*, et c'est tout naturel ; elle est dans la situation d'une personne à qui on a beaucoup promis et envers laquelle on n'a pas tenu... Il faut un maître à la France ; elle est en train de s'en donner un de la plus piteuse façon. Ces fiers républicains, qui sont hors d'eux quand on leur parle d'un pouvoir absolu et légitime, qui bondissent à l'idée de Tarquin ou de Pisistrate, n'ont pas assez de réverences et de prosternements pour M. Gambetta, leur idole et leur dieu. Il faut que l'homme ait un grand besoin d'adoration ! »

Le conseil municipal de Marseille a adopté la proposition présentée par M. Careassonne, adjoint, invitant le préfet à « régler les sonneries des églises dans une juste limite. »

Que peuvent être des sonneries « réglementées dans une juste limite par M. le préfet ? » En vérité, le ridicule le dispute à l'odieux.

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE

« Strecker le navrait ! » Nous étions de mauvais garnements, mais nous n'étions pas méchants au fond. Nous échangeions entre nous des regards embarrassés ; peut-être, après tout, Strecker était-il allé trop loin.

Je ne sais s'il le pensait comme nous, mais, en tout cas, il baissa la tête, et ses lèvres se mirent à trembler.

« Strecker déshonorait un jour le nom de son père ! »

Décidément, c'était plus grave que nous ne l'avions cru.

Cette fois, quelques-uns des bons, je veux dire des moins mauvais, remuèrent la tête de haut en bas d'un air significatif.

Pas un de nous en ce moment n'eût voulu être à la place de Strecker.

Quant à lui, il tenait les yeux obstinément baissés sur son ardoise, et il traçait de grandes lignes avec son crayon, sans savoir ce qu'il faisait. Pauvre Strecker !

« Strecker ne serait jamais qu'un saltimbanque ! »

Cette fois, il y eut sur toutes les figures un véritable changement à vue.

Un saltimbanque ! rien que cela.

Nous étions quarante dans la classe. Ce seul mot du père Wächter fit qu'en un instant, Strecker eut trente-neuf admirateurs et trente-neuf envieux.

Quant à lui, il s'était mis à sourire, et nous lançait en dessous des regards remplis d'orgueil.

Saltimbanque ! Vous comprenez notre admiration et son orgueil. Mais, au fait, comment comprendriez-vous ce double sentiment, puisque vous ne savez pas ce que c'était pour nous qu'un saltimbanque ?

III.

Tous nos parents étaient de petits cultivateurs, de petits débitants, ou des gens de métier. Ils avaient bien de la peine à vivre, surtout quand il leur arrivait pour leur malheur de tomber entre les mains des usuriers, qui dévoraient littéralement les paysans aisés, surtout de notre côté.

Sauf le fils du maire, M. Faber, celui du braiseur, M. Wirsing, et l'Ours-Noir, nous étions pau-

vrement vêtus, pauvrement nourris, et nous avions devant nous la perspective d'être pauvrement nourris et pauvrement vêtus toute notre vie, et encore à condition de travailler dur et ferme.

Pour commencer notre apprentissage de la vie, nous passions nos premières et, à ce que l'on prétend, nos meilleures années sous la férule du père Wächter.

C'était le plus honnête homme du monde ; mais il était très-ennuyeux, et il n'était pas homme à développer outre mesure notre intelligence.

Or, chacun se fait un idéal selon ses idées présentes, selon ses goûts, ses préférences et ses aspirations, et le compose toujours de manière à ce qu'il soit en contraste avec tout ce qui le gêne ou lui déplaît dans sa situation présente.

Notre idéal à nous, c'était le saltimbanque.

Le saltimbanque ne va pas à l'école, lui ; il ne bâille pas pendant des heures et des heures sur un livre ou sur une ardoise ; il ne reçoit point de coups de houssine d'un magister exigeant et irascible.

Il va, il vient, il vagabonde et fait ses quatre volontés.

Il dépasse de cent piques le reste des hommes par la richesse de son costume, taillé selon son caprice, dans des étoffes brillantes et pailletées d'or.

Il rit et il fait rire ; on applaudit à sa souplesse et à son agilité ; rien qu'à faire quelques cabrioles,

il gagne des monceaux d'or !

Nous étions jeunes et ignorants autant qu'on peut l'être ; nous jugions sur l'apparence.

Nous avions vu quelquefois un personnage très-important, le sous-préfet, quand il venait en tournée de révision. Nous l'avions vu dans toute sa gloire, revêtu de son frac à broderies d'argent.

Nous trouvions le sous-préfet un bien petit personnage à côté des saltimbanques, qui portaient des chapeaux à plumes et des costumes galonnés d'or sur toutes les coutures.

Le sous-préfet était maigre, jaune et bilieux ; de plus, il avait l'air triste et portait des lunettes bleues.

Les saltimbanques ne portaient point de lunettes bleues ; ils avaient l'œil vif, la mine fleurie, l'oreille rouge, le verbe haut.

M. le maire n'était point mal de sa personne, sauf qu'il était trop gros et qu'il avait des jambes trop minces.

Jamais, au grand jamais, nous n'aurions pu nous figurer M. le maire enlevant un poids de cent kilogrammes à la force de la mâchoire, ou dansant sur la corde roide, ou sautant d'un trapèze à un autre.

Tous ces exploits, les saltimbanques les exécutaient avec une merveilleuse facilité, et nous trouvions dans notre sagesse que M. le maire, comparé à eux, était un aussi petit personnage que le sous-préfet.

C'est à un journal républicain, le *Petit Parisien*, que nous empruntons les observations suivantes :

« Il s'est passé, à propos du budget de l'Algérie, un fait assez singulier.

» Quand on consulte l'ordre du jour de la Chambre, on remarque que ce budget est inscrit le quatrième; il vient immédiatement après celui du ministère de l'intérieur.

» Et, contrairement à toutes les traditions, au respect dû à une grande assemblée, le rapport sur ce budget, lequel a été déposé il y a environ trois semaines, n'a été ni imprimé ni distribué.

» Nous ne croyons pas qu'il y ait d'exemple d'un pareil sans-gêne apporté dans les procédés de discussion.

» Si, comme il est probable, la Chambre est appelée à statuer aujourd'hui sur le budget de l'Algérie, elle le fera fatalement, sans même avoir pris connaissance du rapport, sans même savoir s'il existait un rapport.

» L'examen de ce budget sera sans doute au moins superficiel, — nous voulons rester parlementaire. »

Oh! ce n'est pas seulement le budget de l'Algérie qui aura été voté après un examen « superficiel » au point d'en être scandaleux!

Le gouvernement allemand vient de faire proposer au cabinet français la conclusion d'un traité d'extradition, entre les deux nations, au sujet des révolutionnaires internationalistes, socialistes, réfugiés d'un pays dans l'autre. Le même traité a déjà été signé entre l'Espagne et l'Allemagne.

Le comité de Salut public a invité M. de Marcère à passer ses vacances de Noël dans le département du Nord pour y faire de la propagande. A son retour de Nice, M. Gambetta ira visiter les départements douteux de la région de l'Ouest.

On nous rapporte ce mot d'un sous-secrétaire d'Etat écarlate à propos de la lettre du comte de Chambord :

« Cette lettre fera nommer le *capitaine blanc*, mais elle servira aussi pour l'invalidier mieux que jamais. La recommandation du Bourbon de Frohsdorff est un titre pour être exclu d'une Chambre républicaine. »

Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie un télégramme venant de Sydney, et daté du 27 novembre, annonçant que trois embarcations montées par huit libérés et trois noirs ont été pillées près de l'embouchure de la Poya. Les équipages ont été tués. Des colon-

nes mobiles continuent de poursuivre les insurgés du district de Poya : le reste de la colonie demeure tranquille.

#### MARIAGE DU ROI D'ESPAGNE.

Puisque les *Débats* croient devoir affirmer qu'il est question du mariage du roi Alphonse XII avec sa belle-sœur la princesse Christine de Montpensier, nous nous permettons de sortir de la réserve que nous nous étions imposée en rétablissant la vérité sur ce point.

De source sûre, nous croyons savoir que, par l'entremise d'une haute influence, des négociations sont engagées, depuis quelques jours, entre la cour de Bruxelles et de Madrid, en vue d'amener le mariage du roi d'Espagne avec la princesse Stéphanie. (Tablettes.)

Nous avons annoncé que M. Le Nordet avait fait remettre à M. le président de la Chambre des députés une demande d'autorisation de poursuites contre M. Allain-Targé. Notre confrère a été informé qu'aucune suite ne pouvait être donnée à sa requête, la loi du 17 mai 1849 ne permettant aucune action à raison des discours tenus dans la Chambre des députés. Cependant une plainte ayant été portée par M. Le Nordet contre un journal de province qui, dans plusieurs articles, l'aurait diffamé, M. Allain-Targé n'a pas craint d'adresser à ce journal une lettre dans laquelle il dit que « M. Le Nordet a l'intention d'éviter un débat contradictoire. »

Notre confrère relève cette insinuation, plus que malveillante, dans une lettre que publie la *Gazette de France* :

« Vous voyez donc bien, monsieur, que si l'un de nous a « l'intention d'éviter un débat contradictoire, » ce n'est pas moi. Si vous tenez à prouver que ce n'est pas vous non plus, vous en avez les moyens. »

» Renoncez exceptionnellement à votre impunité parlementaire et autorisez-moi à vous intenter une action civile.

» Si, pour des raisons que je ne prévois pas, cette façon de procéder n'est pas à votre convenance, en voici une autre qui ne laisse place à aucune objection.

» Vous m'avez fait arrêter, en 1870, sous inculpation d'actes ayant pour but d'entraver la défense nationale, et, dans la séance du 16 novembre courant, vous avez déclaré à la tribune que j'avais révélé les secrets du camp de Conlie aux Prussiens, qui étaient à cinq lieues de là. Plusieurs journaux de la gauche sont à votre entière disposition : formulez nettement dans l'un d'eux les accusations ci-dessus et signez-les. Je pourrai alors vous poursuivre, et ce ne sera pas devant un tribunal correctionnel que je vous appellerai, mais devant un tribunal civil. Vous pourrez ainsi fournir la preuve des faits aussi complètement que vous le voudrez et faire entendre vos témoins. »

#### Etranger.

ANGLETERRE. — Lord Beaconsfield a positivement déclaré qu'il n'acceptera pas la soumission personnelle de Sheer-Ali. Il veut le renversement de ce petit potentat, pour lui substituer non pas un autre souverain, mais une confédération des tribus afghanes. Un rapport sur cette question a été rédigé par ordre du premier ministre, et est en ce moment sur la table de sa seigneurie. Lord Cranbrook, ministre des Indes, a donné à lord Lytton des instructions pour agir dans ce sens.

ESPAGNE. — La *Correspondencia* donne des détails reçus par lettres de Ceuta, sur une tentative de révolte, déjouée par les autorités.

Il devait se produire un soulèvement des compagnies de discipline qui, conjointement avec les déportés et les galériens, projetaient de saisir le vapeur courrier et d'autres navires pour débarquer sur la côte d'Andalousie. Là, d'autres conjurés attendaient.

A Carthagène et à San-Fernando, on a arrêté les meneurs et désarmé les disciplinaires. Ceuta est tranquille. Des troupes ont été envoyées à Cadix et au Ferrol, mais les dépêches des gouverneurs disent que la tranquillité est parfaite. Les arrestations faites à Saragosse, au Ferrol et à Cadix indiquent que les autorités suivaient la piste de ces intrigues. Aucun homme important ne figure parmi les individus arrêtés.

Aux Cortès, on attribuait ces agitations aux fédéraux, avec MM. Zorilla et Salmeron pour inspirateurs.

ITALIE. — On annonce que les demandes d'interpellations au Parlement italien sont au nombre de vingt au moins.

Une d'elles sera développée par M. Napolitano sur l'attentat de Naples et sur les mesures prises en faveur de la sécurité publique.

Une autre de M. Paternostro Francesco portera sur le droit d'association.

Enfin M. Bonghi en fera une troisième sur la dernière crise ministérielle, et sur la retraite de MM. Corti, Crochetti et Bruzzo.

Nous ne connaissons pas encore le sujet des autres; mais, dans la situation présente, il est à prévoir qu'elles visent toutes la politique du cabinet et les menées révolutionnaires.

— L'individu qui a lancé la bombe pendant la manifestation de Florence se nomme Titus Batacchi, l'instruction de son procès et de celui de ses trois complices marche rapidement, en même temps que celle des autres affiliés à l'Internationale qui ont été arrêtés.

— Les journaux italiens ont publié ces jours-ci des dépêches signalant des assassinats dans quelques villes, mais on ne sait si ces crimes doivent être attribués à des motifs politiques ou à des causes particulières et privées.

— Le Saint-Père a reçu mercredi un grand personnage anglais, qui lui a chaleureusement offert l'intervention de la Grande-Bretagne pour effectuer un rapprochement entre Sa Sainteté et le roi Humbert. Ce personnage a affirmé à Léon XIII que le cardinal Manning n'a aucune influence sur les catholiques anglais, et que ceux-ci seraient heureux de voir un *modus vivendi* plus satisfaisant entre le chef de l'Eglise et le roi d'Italie. Ce personnage est protestant et appartient au parti tory.

#### Chronique militaire.

Depuis le vote de la nouvelle loi qui élève la pension de retraite des officiers, 142 officiers généraux ont demandé leur mise à la retraite pour bénéficier des dispositions de cette loi.

12 généraux de brigade, 6 intendants militaires, 5 colonels, 3 lieutenants-colonels et 5 médecins-majors, compris dans ces 142 postulants, viennent de voir liquider leur pension sous le bénéfice de la nouvelle loi.

Les 12 généraux de brigade sont : MM. Aubac, Bordas, Champion, Duval, Lefebvre, Marquisan, de Mirbeck, Plombin, de Rolland, Tripard, Scatelli et Tatareau. La pension allouée à chacun d'eux est de 8,000 francs.

Les six intendants sont MM. Beaugendre, Bourdais de la Moissonnière, Duthiel de la Rochère, Lebrun, Marulaz et Parmentier. Ils reçoivent une pension de 8,000 fr. chacun comme les généraux de brigade.

Les colonels reçoivent une pension de 6,000 fr. chacun. Les cinq compris dans la série sont : MM. Mercier Sainte-Croix, Vanche, de l'infanterie; MM. Compagnie et de Bailliencourt, de la cavalerie, et M. Warner-son de Grandchamp, de l'artillerie.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Ferdinand Verlet, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir également avec succès, devant la Faculté de Poitiers, la seconde épreuve du baccalauréat ès-lettres, et a reçu le diplôme complet.

Au sujet des examens du baccalauréat, M. le recteur de l'Académie de Poitiers vient d'adresser aux chefs des établissements universitaires de son ressort une circulaire où il leur signale les justes exigences des jurys qui vont toujours croissant, et les engage à mettre les enfants confiés à leurs soins en état de subir avec succès des épreuves dont l'importance est si grande pour les élèves et pour leurs parents et dont les difficultés augmentent chaque année.

M. le recteur ajoute que les épreuves relatives aux langues vivantes « sont devenues tout particulièrement sérieuses et difficiles. » « Tout candidat qui aurait l'imprudence de préparer légèrement cette partie de l'examen s'exposerait à un échec certain. »

#### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 2 décembre 1878.

Grand succès.

#### LA GRANDE-DUCHESSÉ de Gérolstein

Opéra bouffe en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de J. OFFENBACH.

1<sup>er</sup> tableau. — Le Sabré de son père; — le Plan de campagne.

2<sup>e</sup> tableau. — La Conspiration; — un nouveau Favori.

3<sup>e</sup> tableau. — Une Nuit de noces; — le Pavillon de l'aile droite.

4<sup>e</sup> tableau. — Le Rendez-Vous; — à qui le Panache?

Distribution. — Fritz, MM. Descamps; le prince Paul, Boulanger; le général Boum, Servat; le baron Puck, Letellier; le baron Groog, Leroy; Népomuc, Darmand; La grande-duchesse, M<sup>lle</sup> Lelong; Wanda, Thibault; Iza, demoiselle d'honneur, Valérie; Charlotte, id., Astruc; Amélie, id., Golschein; Olga, Deterey. — Seigneurs et dames de la cour, pages, soldats de la grande-duchesse, vivandières, paysans, paysannes.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

#### IX.

Nos parents auraient pu rectifier nos idées s'ils les avaient connus, mais ils ne les connaissaient pas, car nous en faisons grand mystère, et nous ne causons de ces choses-là qu'entre nous.

Règle générale, quand une troupe de saltimbanques avait passé par Darlenheim, nous ne nous contentions pas de parler entre nous de leurs merveilleuses prouesses, mais nous nous efforcions de les imiter dans la mesure de nos forces.

Pendant plus de quinze jours nous nous précipitions, au sortir de l'école, vers la grande sablière du père Heilman, et nous faisons des culbutes, des sauts périlleux, pendant des heures entières.

Celui d'entre nous qui réussissait le mieux dans ces nobles exercices devenait un héros aux yeux de tous les autres.

En vérité, les saltimbanques nous tournaient absolument la tête.

Personne jusqu'ici n'avait accompli un exploit aussi hardi et qui montrât autant de génie naturel que celui que l'Ours-Noir venait d'accomplir en pleine classe.

Et voilà que le père Wächter avait osé lui dire :

« Tu ne seras qu'un saltimbanque ! »

C'est comme s'il lui avait dit :

« Tu ne seras jamais qu'un homme de génie, un grand homme ! »

Au sortir de la classe, l'Ours-Noir fut entouré de courtisans comme un grand personnage; tout le monde lui faisait fête; tout le monde, excepté le grand Krause; le grand Krause avait l'air triste et abattu; le grand Krause coupa par un sentier pour rentrer chez son père.

Nous le voyions de loin marcher tout seul, la tête basse, faisant le gros dos, les yeux fixés sur le sol, comme un homme qui dévore un grand chagrin ou médite une grande résolution.

#### X.

Nous étions sur la place bien avant l'heure de la représentation et même bien avant celle de la parade. Nous ne voulions rien perdre de cette précieuse distraction qui rompait si à propos la monotonie de notre existence.

D'ailleurs, pour beaucoup d'entre nous, la parade devait tenir lieu de représentation.

Le prix des places était très-modéré, mais il n'était pas cependant à la portée de toutes les bourses.

Strecker était au premier rang, les reins cambrés, le nez en l'air, comme un homme qui sait bien ce qu'il vaut.

Quand il parlait, on l'écoutait; quand il riait, on riait; quand il se taisait, on l'admirait.

Il n'y a rien comme le succès pour vous donner

de l'aplomb. Il l'avait l'air si sûr de lui que sa figure attira tout de suite l'attention du pitre et des musiciens.

Peut-être est-ce une illusion, mais il me sembla que les musiciens jouaient pour lui, que le pitre plaisantait pour lui et réservait pour lui ses cliquemments d'yeux les plus familiers.

J'étais un tout petit peu jaloux de ces préférences, mais pas assez pour ne pas rendre justice à notre camarade.

Je me rappelle lui avoir adressé une observation insignifiante, rien que pour montrer au pitre que j'étais son ami intime.

Quant à lui, il finit par s'approcher tout près de l'estrade : on aurait dit qu'il se sentait chez lui.

Il y avait là un grand singe dont toute l'occupation consistait à adresser d'horribles grimaces aux badauds et à leur montrer combien ses dents étaient blanches, longues et pointues, pointues surtout. C'était à faire frémir, et toutes les fois que le singe faisait un mouvement, le cercle des curieux s'élargissait autour de lui.

(A suivre.)

Voilà qui est parfaitement net, et les candidats de l'année prochaine ne pourront plus se plaindre de ne pas avoir été prévenus. A ce titre, nous recommandons la circulaire de M. le recteur à la plus sérieuse attention des élèves et de leurs familles.

La nuit dernière, le thermomètre est descendu au-dessous de zéro, et le mois de novembre, pour ses adieux, nous a envoyé ce matin la première neige de la saison, que la pluie a bientôt fait disparaître.

A 10 heures, le thermomètre marquait 2 degrés au-dessus de zéro, le baromètre était à 760, et le vent soufflait du sud.

#### THÉÂTRE DE SAUMUR.

Lundi prochain, la *Grande-Duchesse de Gérolstein*, succès immense de pièce et d'acteurs. Nous croyons que la salle sera trop petite.

Rappelons que la *Grande-Duchesse* fit sa première apparition à Saumur en 1868 avec M<sup>lle</sup> Ugalde, chargée du principal rôle. L'œuvre si amusante d'Offenbach fut donnée deux fois de suite, les samedi 27 et dimanche 28 juin.

Les autres artistes parisiens qui jouaient à côté de M<sup>lle</sup> Ugalde étaient : MM. Henri Beaucé, frère de cette cantatrice, M. Eugène Garnier, Hilttemans, Rodriguez, M<sup>lle</sup> Rosine Bordi, etc.

#### POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Un concours général pour le surnuméraire aura lieu le mardi 24 décembre 1878.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le directeur, chef du service des postes et télégraphes de leur département, qui leur donnera connaissance du programme de l'examen.

Aucune demande ne sera reçue après le 18 décembre.

#### LA MORT DE TITUS.

On annonce la mort de Titus, ce cheval qui était il y a quelques années, à Saint-Cyr, la bête noire de tous les élèves-écuyers. Cette bête, admirable comme formes, avait été vendue au Tattersall et achetée d'un de nos grands manèges de Paris.

A l'Ecole, c'était à qui ne le monterait pas, tant il était difficile; rarement le cavalier auquel revenait la pénible corvée de l'enfourcher le quittait volontairement, car le suprême bonheur de Titus était de s'en débarrasser en lui faisant décrire une parabole au premier coin du manège. De mémoire de Saint-Cyrien, on ne connaissait aucun élève qui avait pu résister à ses coups de reins ou à ses pointes. On aurait dit qu'il avait le feu sacré.

Nous nous souvenons cependant, dit le *Voltaire*, de l'avoir vu bien docile entre les jambes du général L'Hotte, le commandant actuel de l'Ecole de Saumur. Rien de plus intéressant que de voir ce cheval monté, c'est-à-dire dompté par le général L'Hotte. Frémissant, superbe, mais vaincu, ce cheval n'avait pas un muscle qui n'obéît; l'écume qui le couvrait, ses narines qui s'ouvraient et se fermaient en palpant, le réseau de veines gonflées qui se dessinait sur son corps, tout trahissait sa force et sa fiévreuse impatience.

N'importe! il fallait que chacun de ses mouvements fût rythmé, que toutes ses allures fussent dociles et qu'enfermé dans le cercle inflexible de ses deux jambes de fer, son énergie elle-même fût encore de la subordination! Mais, comme tous les élèves de Saint-Cyr n'étaient pas des écuyers de cette force, Titus leur faisait peur, et ceux qu'il a décrochés apprennent avec plaisir sa mort.

*Saint-Cyr-en-Bourg.* — Ces jours derniers, un ouvrier maçon, Louis Marquet, qui était en état d'ivresse, est tombé dans un puisard et s'est tué dans sa chute.

Le nommé Robert, charretier au même lieu, s'est trouvé si malheureusement pris entre deux voitures, qu'il a eu plusieurs côtes enfoncées. Son état est très-grave, et on désespère de le sauver.

*Conseil de guerre du 9<sup>e</sup> corps.* — Lundi dernier, le nommé Pétureau, cavalier à la 5<sup>e</sup> compagnie de remonte à Saumur, a comparu devant le Conseil de guerre séant à Tours sous la prévention d'outrages, menaces et voies de fait envers le brigadier Berlin. Reconnu coupable, Pétureau a été condamné à trois ans de prison.

#### LA COMPAGNIE DES CHARENTES.

On lit dans le *Mouvement financier* :

« La troisième et dernière répartition ne peut être annoncée par les liquidateurs pour deux raisons que nous avons déjà exposées : la première, parce que les obligations et les bons ont un procès, au sujet du privilège revendiqué par ces derniers titres et contesté par les obligations; la seconde, parce que les obligations ont été placées sans émission, et que les liquidateurs n'ont dès lors aucune règle pour fixer le prix de remboursement. Ce prix ne pourra être établi que par les tribunaux. On voit que nous sommes encore loin du jour de la répartition. »

« L'action de la Compagnie est à 40 fr. A mesure que le temps s'écoule, les intérêts perdent de plus en plus l'espoir d'avoir une part quelconque dans la répartition de l'actif; même à leur prix actuel, ces titres sont à vendre. »

#### LA FLECHE.

On lit dans l'*Avenir militaire* :

« Nous avons annoncé que le général Clinchant, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée et inspecteur général du Prytanée pour l'année 1878, avait reçu l'ordre de se rendre d'urgence à La Flèche avec les pleins pouvoirs du ministre, pour réprimer les actes coupables de désordre et d'insubordination qui se sont produits les 10 et 11 novembre courant. »

« A la suite de l'enquête à laquelle il a présidé, le général Clinchant a tout d'abord confirmé l'expulsion définitive de 16 élèves, déjà renvoyés par le général commandant le Prytanée. Il a prononcé, en outre, d'après l'avis du conseil de discipline devant lequel ils ont comparu, le renvoi immédiat de douze autres élèves non moins fâcheusement compromis que les premiers dans ces scènes regrettables. Le total des expulsions se trouve ainsi porté à 28 élèves. »

« Ces mesures de rigueur, réclamées par la gravité du cas dans lequel se sont mis les mutins, ont été portées par la voie de l'ordre à la connaissance du personnel du Prytanée, et le calme est aujourd'hui complètement rétabli dans cet établissement. »

*La Suze (Sarthe).* — L'erreur déplorable d'une garde-malade vient, dit la *Sarthe*, de coûter la vie à l'un de nos concitoyens, M. Lablanche, propriétaire à La Suze.

Atteint, il y a quinze jours, de douleurs dans les reins, M. Lablanche s'était adressé à M. le docteur Laporte, qui lui avait fait prendre chez le pharmacien une bouteille de médicaments pour frictions.

Lundi, les douleurs ne cessant pas, M. Lablanche avait fait acheter un flacon de limonade purgative.

La garde-malade chargée de lui donner le soir sa purgation se trompa de bouteille. M. Lablanche ne s'en aperçut pas. Il ne tarda pas, du reste, à ressentir de violentes douleurs, et, avant qu'on ait eu le temps de prévenir le médecin, il rendait le dernier soupir.

#### LE MANS.

On répare en ce moment, au Mans, la maison occupée par l'administration du comptoir d'escompte.

Des plâtriers qui travaillaient mercredi dans une chambre écartée, se trouvèrent tout-à-coup en présence d'un placard dans lequel étaient enfouis, pêle-mêle, différents objets d'argenterie de table, finement ciselée, mais de forme ancienne. Comme la porte de ce placard avait été murée et que le hasard d'un coup de pioche seul le leur avait fait découvrir, ils en conclurent, dit la *Chronique de l'Ouest*, que ces objets avaient été cachés là depuis fort longtemps, et ils n'hésitèrent pas à s'en emparer. Une heure après, ils s'en débarrassaient chez un brocanteur de la rue Saint-Honoré pour 150 ou 200 fr.

Le soir même, l'un d'eux qui s'était hâté de boire sa part de bénéfice, et qui se trouvait en état d'ivresse, raconta la trouvaille

qu'il avait faite dans la journée, en compagnie de quelques-uns de ses camarades. La police avait déjà reçu du brocanteur la liste des objets qu'il avait achetés quelques heures auparavant. Des poursuites ont été exercées contre les ouvriers. Les objets vendus par eux peuvent valoir 1,500 ou 2,000 fr. Ils doivent avoir été cachés, à l'époque de la première Révolution, par M. de Montauban, qui était alors propriétaire de cette maison.

#### NANTES.

Jeudi, a eu lieu l'inauguration du nouveau théâtre des Variétés. Un public d'élite se pressait en foule dans la nouvelle salle, élégante et coquette.

Après la petite pièce jouée comme lever de rideau, le public a demandé à grands cris l'intelligente directrice de ce théâtre, M<sup>lle</sup> Leroux, et lui a fait une sympathique ovation.

Une magnifique couronne a été offerte à l'architecte, M. Moreau, qui, sur un espace aussi restreint, a su élever ce gracieux théâtre et y donner place à environ cinq cents spectateurs.

#### UNE TROUVAILLE.

Avis aux amateurs.

Près de Muzillac, dans la petite commune de Guerno, un bon paysan, en labourant sa terre, vient de faire une découverte destinée à faire grand bruit dans le monde savant.

Dans un endroit riche en vieilles briques romaines, son instrument s'est heurté contre un vase fragile; voyez-vous l'étonnement de notre homme quand il découvre un véritable trésor.

Quinze cents (1,500 l) pièces de monnaies romaines portant l'effigie des empereurs se montent à ses yeux presque effrayés d'un pareil spectacle.

Beaucoup de ces monnaies demandent un complet nettoyage; mais dès les premiers moments nous avons lu, sur beaucoup de pièces, les noms de Gallien, de Salonine, sa femme; de Posthume, d'Aurélien, de Valérien, etc.

Au premier coup d'œil, ces monnaies ont paru être en cuivre, en cuivre argenté et en bronze, mais un homme d'art pourra seul se prononcer.

Voilà de quoi rendre heureux bien des antiquaires et réjouir bien des collectionneurs.

Quant aux villes en train de fonder un musée comme Lorient, par exemple, voilà une belle occasion qu'elles devront saisir par les cheveux.

Si j'avais un conseil à donner au brave homme qui a mis la main sur un pareil trésor, je lui dirais de ne pas se dessaisir facilement de sa monnaie.

Quelques-unes de ces pièces ont, sans doute, pour leur rareté, une très-grande valeur; il est juste qu'il retire de sa trouvaille tout le parti possible et qu'il ne se laisse pas duper. (*Journal du Morbihan.*)

#### Faits divers.

*Voleur ingénieux, mais malheureux.* — Ce malhonnête industriel opérait comme suit :

Il se rendait le matin chez un docteur et lui demandait la permission de lui amener vers midi un jeune homme atteint d'une maladie pouvant avoir des suites sérieuses. La consultation exigeait, disait-il, beaucoup de délicatesse, attendu que l'extérieur du jeune homme — qui avait eu quelques écarts de conduite — respirait la santé, et qu'il ne se doutait pas de la gravité de son mal.

Les choses convenues, F... se présentait chez un marchand d'articles de luxe, orfèvre, bijoutier, etc., et annonçait qu'il était chargé par M. le docteur un tel de faire une acquisition.

Son choix arrêté, il disait au marchand : « Avant de vous payer, il est nécessaire que je fasse voir l'objet à la personne à laquelle il est destiné. Ayez donc l'obligeance de me faire accompagner jusqu'à mon domicile par l'un de vos jeunes commis, avec la facture acquittée. »

On arrivait chez le médecin. F... prenait des mains du commis la marchandise et le pria d'attendre un instant dans le salon, puis il disait au domestique ou à la bonne chargés d'introduire les visiteurs, qu'il venait, non pour consultation, mais pour dire un mot au docteur d'une affaire dont il lui

avait parlé ce matin. En conséquence, il était admis aussitôt dans le cabinet, et, après avoir averti le médecin que le jeune homme en question était là, il se retirait par la seconde issue.

Quand venait le tour du prétendu malade, un quiproquo assez plaisant avait lieu; mais, après explication, on reconnaissait qu'on avait eu affaire à un adroit escroc.

Comme tous ses confrères, cet aventurier n'a pas su s'arrêter à temps.

Son stratagème s'est ébruité, et des agents, prévenus par le docteur Legendre, l'ont arrêté au moment où il se présentait accompagné du commis d'un marchand de la rue Saint-Honoré.

Jean-Baptiste se présente comme domestique chez M<sup>lle</sup> Z...

— Savez-vous lire? lui demande la bourgeoise.

— Oui, madame, l'écriture imprimée, mais pas l'autre.

— Mais ce sera très-génant pour les commissions que je vous donnerai à faire.

— Naturellement, madame. Madame n'aura qu'à les faire imprimer, voilà tout!

A un examen des candidats-officiers de l'armée territoriale.

Un examinateur. — Quelle est la position d'un soldat sans arme?

Le candidat (troublé). — Il doit avoir les yeux fixés droit devant lui, les coudes près du corps... le... la tête droite sans être gênée... la... les... (De plus en plus troublé.) Enfin il doit avoir le corps libre.

L'examinateur. — Très-bien, jeune homme; comme je vois vos aptitudes, nous vous ferons entrer dans l'artillerie de la pièce humide.

Les vieilles locutions s'en vont comme de simples rois.

On ne dit plus aujourd'hui pour exprimer l'incertitude d'un dénouement :

— A Pâques ou à la Trinité.

On dit :

— A Pâques... ou au tirage de la loterie.

Un vieil employé nous disait hier :

— La santé s'en va... Figurez-vous que je ne dors plus... même à mon bureau!

Z. est un peu sourd; mais il supplée à l'insuffisance de son oreille par quelques efforts d'imagination.

Or, hier, il se mariait. A la mairie, l'officier municipal lui pose la question d'usage :

— Z., prenez-vous pour femme M<sup>lle</sup> X.?

— Excusez-moi, monsieur le maire, répond Z., je ne prends jamais rien entre mes repas.

#### LOTÉRIE NATIONALE

Toute personne prenant un abonnement d'un an à l'*Eclairneur financier* recevra gratuitement un BILLET DE LA LOTÉRIE NATIONALE.

L'*Eclairneur financier* paraît tous les samedis (8 pages grand format). Abonnement 2 francs par an, en mandat-poste, 45, rue Vivienne, Paris.

La charmante nouvelle de M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE, la *Pupille de Salomon* (un volume de 365 pages), dont la publication vient d'avoir lieu dans l'*Echo Saumurois*, est en vente, au prix de 3 fr., chez M. DEZÉ, libraire, rue Saint-Jean, et chez M. MILON, libraire, rue d'Orléans.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS** rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès. La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées,

et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, débilité, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydroisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la

marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 79,834 : M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. Rosson, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LÉVÊQUE, négociant, rue Planchenet; BREAULT-DÉLAGRÉE, — Saugé, Buchmann, marchand de comestibles — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON, BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

#### Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
4 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — —		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE 1878.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE 1878.											
Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	70 55	30		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	370			Canal de Suez	739 75	1 25	
3 % amortissable	79 10			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	780			Crédit mobilier esp.	760		1 25
4 1/2 %	100 25		50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	665			Société autrichienne	552 50	5	
5 %	112 35		35	Crédit Mobilier	463 75			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, t. payé.	505		1	Crédit foncier d'Autriche	555			Orléans	364 50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240		1 75	Charentes, 500 fr. t. p.	672 50	1 25		Paris-Lyon-Méditerranée	360		
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	512		75	Est	1076 25	2 50		Est	360		
— 1865, 4 %	530			Paris-Lyon-Méditerranée	950	2 50		Nord	367		
— 1869, 3 %	412			Midi	4987 50			Ouest	358 75		
— 1871, 3 %	403 75			Orléans	1170			Midi	339 50		
— 1875, 4 %	509			Ouest	730			Charentes	38		
— 1876, 4 %	509			Compagnie parisienne du Gaz	1217 50	7 50		C <sup>o</sup> Canaux agricoles	276 25		
Banque de France	3125			C. gén. Transatlantique	465			Canal de Suez	560		
Comptoir d'escompte	740										
Crédit agricole, 300 f. p.	461 25										

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

#### GARE DE SAUMUR.

(Service d'été, 13 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
9 — 45 — —	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
1 — 1 — —	soir, —
4 — 10 — —	express, omnibus.
7 — 15 — —	omnibus (s'arrête à Angers).
10 — 37 — —	

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 58 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

#### Tribunal de commerce de Saumur.

##### FAILLITE PICHON, JULIEN.

Les créanciers de la faillite du sieur Pichon, Julien, marchand chemisier à Saumur, sont invités, conformément à l'article 462 du Code de commerce, à se trouver, le mercredi 11 décembre 1878, à une heure du soir, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Le greffier,  
(625) L. BONNEAU.

Etudes de M<sup>e</sup> DIEPPE, avoué-licencié Blois,

Et de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

Par adjudication publique et aux enchères.

Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 1878, heure de midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur,

#### LA FERME

##### DES PLANTES

Sise communes de Saint-Hilaire-Saint-Florent et Verrie, canton et arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

Composée de vastes bâtiments, jardins, verger, terres labourables, vignes, bois taillis et prés; le tout d'une contenance de 26 hectares environ.

Mise à prix quarante-huit mille francs, ci. 48,000 fr. S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> DIEPPE, avoué à Blois, poursuivant la vente;  
2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (595)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

##### MAISON

Rue Saint-Jean, n° 49. S'adresser audit notaire. (589)

#### A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTMENT,

##### GRANDE MAISON

Rue d'Alsace. S'adresser à M. VINSONNEAU, rue d'Orléans, 62. (621)

Etude de M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire à Tours.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE.

#### DIVERS IMMEUBLES

Situés sur les communes de Villandry, Berthenay, Vallères, Lignéres, près Tours, comprenant :

Terres labourables, d'une contenance de... 10 hect.  
Prés, d'une contenance de 2 —  
Bois, id. 6 —  
Vignes, id. 5 —

Le tout d'une contenance d'environ... 25 hect.

Et des bâtiments, à Vallères, au lieu dit le Hay.

Ces immeubles sont de nature à être facilement vendus en détail. S'adresser, pour obtenir tous renseignements et traiter, audit M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire. (626)

Etude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Neuil (Maine-et-Loire).

#### A VENDRE

A L'AMIABLE.

#### LA MÉTAIRIE

##### DE LA PETITE-GENIÈRE

Située communes de Saint-Hilaire et Saint-Paul-du-Bois,

D'une contenance de 27 hectares. D'un revenu de 1,900 francs, pouvant être porté à 2,000 francs. S'adresser, soit audit notaire, soit à M. CESBRON, expert à Doué.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,

#### UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Préché, n° 4.

Avec écurie et remise.

S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

#### A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1879,

#### LA FERME

(EN CONSTRUCTION)

#### DITE DU CARREFOUR-ROSIÈRE

Sise commune de Neuillé

(Maine-et-Loire).

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> DENIEU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (607)

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1879,

#### UN BUREAU A TABAC

Situé rue de la Mairie.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve DREU, rue de Fenet, n° 93. (591)

Commune de Coutures.

#### ADJUDICATION

##### DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Coutures prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Coutures, le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 <sup>o</sup> Terrassements	2,205 f. 50
2 <sup>o</sup> Fourniture de pierre pour élargissement de chaussée	1,762 52
3 <sup>o</sup> Travaux d'art (rallongement d'un aqueduc)	273 70
4 <sup>o</sup> Entretien pour les années 1879, 1880, 1881 et 1882	4,649 60
5 <sup>o</sup> Somme à valoir pour dépenses imprévues	108 68
Total	9,000

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Gennes, et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

#### A VENDRE

PETIT PONEY, âgé de six ans, avec VOITURE à quatre roues et HARNAIS. S'adresser à M. DUPONT, carrossier à Saumur. (598)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un commanditaire pour une somme de 20,000 francs. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur. (608)

M. FAUVEL, rue Beaupaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (603)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un garçon de 14 à 15 ans, sachant lire et écrire. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

#### INCONTINENCE D'URINE

##### DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE.

#### M. RIELLANT

DENTISTE

Place de la Billange, n° 4.

#### Exposition universelle 1878

MÉDAILLE D'ARGENT.

#### VITICULTURE DE L'ANJOU

Arrondissement de Saumur,

Par

Eugène BORIÉ.

EN VENTE

Chez M. E. MILLON, libraire, rue d'Orléans, Saumur.

En vente chez tous les libraires :

#### LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par M. PAUL RATOUIS. — 4 volumes in-12.

#### ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

#### ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même auteur.

Pour paraître prochainement :

#### LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE

ET

#### DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)

Par le même.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

#### L'ILIADÉ ET L'ODYSSEÉ

##### D'HOMÈRE

#### MISES A LA PORTEE DE TOUT LE MONDE

Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile

(2<sup>e</sup> livre de l'Énéide).

Un volume, l'Iliade, 3 fr. — Un volume, l'Odysseé, 2 fr. 80 c.

Les deux volumes ensemble, 5 fr.

#### LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Département.

Un an... 6 fr. 8 f.

Six mois... 3 50 4

Trois mois... 2 » 2

ÉDITION DE LUXE

Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 56 gravures coloriées.

Paris. Département.

Un an... 15 fr. 18 fr.

Six mois... 8 fr. 10 fr.

Trois mois... 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.

On s'abonne chez M. MILLON, libraire à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le